

KAMBALE VWAHIREHI Alphonse
Parent d'élèves
Tel: +243842054341

N/Réf. 002/P.E/KVA/2016

Objet: *Doléance de parent d'élèves sur la mégestion des frais générés par les parents d'élèves*

A Tous nos Honorables Députés Nationaux de la Province du Nord-Kivu

Honorables Députés Nationaux,

Qu'il me soit autorisé, en ma qualité de parent d'élèves, de m'adresser à nos Honorables Députés Nationaux que vous êtes pour vous exposer quelques problèmes à insérer dans vos rapports des vacances parlementaires.

Pour entrer directement dans le vif du sujet, il s'agit des problèmes liés à la mégestion des frais générés par les parents d'élèves pour soutenir le développement ou la maintenance des infrastructures scolaires et des bâtiments administratifs, dans la Province éducationnelle du Nord-Kivu II. Voici les faits.

Il se constate depuis une année :

- Notre Représentant des parents, entendez notre Président de l'ANAFECO, est écarté de la gestion, il ne cogère plus, en dépit des textes légaux ;
- Le programme « Jardin Scolaire », jadis appuyé par la Division de l'Enseignement, a cessé d'être animé. Est-il bon que je souligne que ce programme est une belle action dont le soutien en matériel par l'Inspection scolaire (IPP) constitue un appui didactique et un outil d'auto financement certain pour les écoles ;
- Les travaux de construction des bâtiments administratifs pour les nouvelles Sous-Divisions sont à l'arrêt, et il y a lieu de se poser la question de savoir où passent les frais FOPED de la Province et PARSE de la Banque Mondiale conçus et libérés à cet effet. La même question concerne également les écoles sinistrées par les effets pervers d'une guerre décrite asymétrique.

Je conclus en portant à votre connaissance que les frais de fonctionnement destinés aux écoles par le Gouvernement Central ne sont pas arrivés à destination en faveur des écoles citées ci-après et reprises à titre exemplatif mais victimes de ce détournement qu'il convient de sévir.

Ces frais de fonctionnement libérés mais non parvenus pour l'exercice 2014 doivent faire l'objet d'un audit et les conclusions fâcheuses portées à charge du présumé détourné.

Ces écoles sont : E.P BULULU, E.P MATEMBWE, E.P KINYATSI, E.P KALIRO, E.P VIRERI, E.P SENDA, E.P BIKOTORA, E.P MWITO, E.P BANDULU, E.P MABALAKO, E.P KINZIKIMAT.

Avec le vif espoir que vous prendrez à cœur ces problèmes pour les porter auprès de qui de droit, je vous prie de croire, Honorables Députés Nationaux, à l'expression de mes sentiments patriotiques.

Rédigé à Butembo, le 25/08/2016
Par KAMBALE VWAHIREHI Alphonse
Parent d'élèves

Kambale